

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2018

Le quatorze septembre deux mille dix-huit, le Conseil Municipal de la Commune de BROUQUEYRAN, dûment convoqué le vingt-huit août, s'est réuni en session ordinaire, à vingt heures trente à la mairie sous la présidence de Monsieur SAUMON Jean-Louis.

PRESENTS : SAUMON Jean-Louis, DARTIGOLLES Christian, SAPHORE Christine, LAULAN Christine, ORLIK Sylvain, DAURIAN Michel, DILLAR Yves, BUSSY Nicolas.

Absents excusés : GOURGUES Gregory, BOUQUET Jocelyne, DE LAMBERT Laurence.

Secrétaire de séance : SAPHORE Christine

D 15-2018 SUPPRESSION POSTE ADJOINT TECHNIQUE A 10/35EME ET CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE A 12/35EME

Le Maire propose à l'assemblée :

Compte tenu de la charge de travail croissante pour l'entretien des espaces verts de la commune (avec l'ajout de l'entretien des abords du lac et l'acquisition foncière par la commune d'une parcelle au bourg), il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial créé initialement à temps non complet par délibération du 29 mai 2017 pour une durée de 10 heures par semaine, et de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet pour une durée de 12 heures par semaine à compter du 1^{er} octobre 2018.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition.

D 16-2018 DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT A LA COMMISSION GEMAPI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la création, au cours du Conseil Communautaire de la CDC du Réolais en Sud Gironde en date du 28 juin dernier, de la commission dédiée à la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette commission aura pour objet de débattre, proposer et soumettre au vote du conseil communautaire toute affaire relevant de la compétence GEMAPI.

Un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés et seront appelés à siéger au sein de la commission GEMAPI, et les informe du souhait communautaire exprimé concernant la composition de la commission GEMAPI qui devrait être constituée à minima des délégués siégeant dans les instances des syndicats de bassin versant, pour plus de cohérence et d'intérêt.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne :

- M. BUSSY Nicolas, délégué titulaire,
- M. SAUMON Jean-Louis, délégué suppléant.

QUESTIONS DIVERSES

- RAPPORTS ANNUELS SIAEPA

Présentation des rapports annuels des services d'eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectifs validés en réunion du comité syndical SIAEPA en date du 16 juillet dernier.

- CONTRAT D'IRRIGATION SMAHBB

Monsieur le maire informe les conseillers de l'erreur dans la convention présentée au cours du dernier conseil municipal concernant le coût de la redevance annuelle qui s'élève à 200 € et non pas 100 €.

- ACQUISITIONS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le souhait qui a été émis au moment du vote du budget d'équiper la commune de bancs et présente les devis de la société ALLEC Collectivité

Choix : 4 bancs modèle Guérin.

- REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal des remerciements de Monique ROCHEREAU, ancienne employée communale et de l'association Musique Arts et Loisirs pour la subvention annuelle qui leur a été versée.

- URBANISME

Point sur les 5 terrains de Bourriot Ouest : 5 permis de construire ont été délivrés dont 2 pour la construction de deux maisons individuelles.

- SALLE DES FÊTES

La salle sera mise à disposition chaque dernier vendredi du mois à une association pour l'organisation de bals traditionnels